



ÉCOLE DE L'ÉTOILE

1300, rue de l'Étoile
Lévis, QC G7A 0S2
Téléphone : 418-834-2485
Télécopieur : 418-831-3493

Procès-verbal de la séance régulière du conseil d'établissement tenue le mardi 22 octobre 2024 au service de garde de l'école de l'Étoile à 19h00.

Présidente de l'assemblée : Madame Marie-Ève Gagnon
Secrétaire de l'assemblée : Séverine Eudelin

Membres du conseil présents :

Enseignants :	Service de garde et soutien:	Parents :
Marie-Noëlle Têtu	Karine Martineau	Stéphane Hébert
Julie Sénéchal	Catherine Perrier	Soumia Zermani
Isabelle Baron	Séverine Eudelin	Bruno Dupré
Véronique Pigeon-Hallée		Stéphanie Boucher
Laurie Bouchard (stagiaire)		Roselyne Gagnon
		Marie-Pier Maheux
		Guillaume Bilodeau

Directrice : Madame Marie-Ève Gagnon

1. Préliminaires

1.1 Ouverture de la séance

Mme Marie-Ève Gagnon déclare la séance ouverte à 19h00.
Le quorum est atteint.

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour du 22 octobre 2024

Mme Marie-Ève Gagnon propose l'ajout d'un 3.9 Marché de Noël.

Approuvé par Mme Véronique Pigeon-Hallée secondée par Mme Julie Sénéchal.

1.3 Suivi et adoption du procès-verbal de la rencontre du 4 juin 2024

Approuvé par Mme Isabelle Baron secondée par Mme Karine Martineau.

2. Intervention du public

Aucune intervention.

3. Consultations-Décisions

3.1 Élection à la présidence et à la vice-présidence du conseil d'établissement

Mme Marie-Ève Gagnon et Mr Guillaume Bilodeau détaillent le rôle d'un président pour procéder à l'élection:

- Gérer la boîte courriel
- Faire un rapport à la fin d'année
- Rencontres avec la direction pour préparer les ordres du jour des rencontres.
- Le président a un droit de vote prépondérant en cas d'égalité.

Stéphanie Boucher se propose si personne ne le souhaite. Guillaume Bilodeau indique qu'il est intéressé à renouveler son mandat. Après quelques échanges Mr Guillaume Bilodeau est élu président et Mme Stéphanie Boucher Vice-Présidente à l'unanimité.

3.2 Dénonciation d'intérêt et formation obligatoire pour les nouveaux membres

Mme Marie-Ève Gagnon informe de l'importance de remplir le tableau de conflit d'intérêt s'il y en et de l'obligation de faire la formation, envoyé par courriel avec la convocation de l'assemblée, avant la prochaine réunion.

3.3 Approbation des règles de régie interne du conseil d'établissement

Mme Marie-Ève propose l'adoption des règles de régie telles que revues.

CE 24-25-01

Approuvée par Catherine Perrier secondé par Bruno Dupré.

3.4 Adoption du budget annuel de fonctionnement du conseil d'établissement

Mme Marie-Ève Gagnon informe que le budget est de 774\$ pour le C.E puis explique par la suite comment on peut l'utiliser. (Frais de garde, frais de déplacement, frais de repas, etc...)

CE 24-25-02

Approuvée par Mme Marie-Noëlle Têtu secondée par Mme Isabelle Baron.

3.5 Approbation des activités éducatives complémentaires 2024-2025

Mme Marie-Ève Gagnon rappelle qu'il n'y a plus de frais chargés aux parents pour ces activités. Les sommes sont données par le MEQ.

Un budget de 70\$/enfant est alloué cette année, nous conservons 5000\$ du budget pour les activités collectives.

Mme Véronique Pigeon-Hallée donne quelques exemples des sorties et activités du préscolaire et explique le fonctionnement. L'équipe enseignante essaie de faire le plus possible d'activités à l'école pour limiter les coûts de transport qui sont élevés.

Mme Julie Sénéchal détaille les sorties du 1^{er} cycle qui sont dans les tableaux envoyés aux membres du conseil avec la convocation. Une activité sera certainement ajoutée pour la St-Valentin. (Distribution de cœur-message).

Mme Marie-Ève Gagnon et Mme Isabelle Baron détaillent les sorties des 2^e et 3^e cycles et expliquent que la sortie au salon de livre est en attente de confirmation. Concernant la sortie à Valcartier pour les 6^e année, seule l'entrée sera facturée aux parents et non le transport.

Il est possible de demander aux parents d'être accompagnateurs pour certaines sorties. Mais ce sera moins souvent grâce à l'aide en classe qui a été instaurée cette année.

Mme Marie-Noëlle Têtu précise que pour les sorties sportives, les frais de transport seront pris en charge par l'école avec le fond « Bouge au cube ».

Mme Marie-Ève Gagnon propose d'adopter du même coup les sorties à pied dans le périmètre du bassin de l'Étoile (ex. : parc, forêt, McDo) de même que la tenue de différents projets entraînant la vente de petits produits fabriqués par les élèves après les classes.

CE 24-25-03

Approuvée par Mme Soumia Zermani secondée par Mr Stéphane Hébert.

3.6 Approbation collecte de sang

Le 24 mars 2024, une collecte de sang sera organisée à l'école par Héma-Québec. Sandra Vachon-Roseberry est l'enseignante qui s'occupe de ce projet.

C'est une activité proposée aux élèves bénévoles de la classe 4/5^e et 5^e année. Le but étant de les sensibiliser et comprendre le fonctionnement de ces collectes.

CE 24-25-04

Approuvée par Mme Roselyne Gagnon secondée par Mr Stéphane Hébert.

3.7 Approbation des règles de vie 2024-2025

Mme Marie-Ève explique que le service de garde et l'école ont collaboré au quotidien pour élaborer le code de vie. Celui-ci a été mis en valeur par un graphiste et propose 1 étoile par mois. Des animations dans l'école sont organisées tous les mois pour faire respecter et connaître le code aux enfants.

Comme par exemple, ce mois-ci 1 déplacement calme et silencieux = 1 coupon. Puis une fois par semaine un tirage au sort est effectué dans chaque niveau de classe pour choisir une récompense au « dépanneur à Jojo ».

CE 24-25-05

Approuvée par Mr Bruno Dupré secondé par Mme Soumia Zermani.

3.8 Approbation du contenu des COPS 2024-2025

COPS : Contenu en Orientation Professionnelle et Scolaire. Mme Isabelle Baron explique brièvement le document envoyé aux membres du conseil avec la convocation de l'assemblée qui présente la planification des ateliers prévus en 5^e et en 6^e année pour 24-25.

CE 24-25-06

Approuvée par Mme Stéphanie Boucher secondée par Mr Stéphane Hébert.

3.9 Proposition de refaire un marché de Noël

Des enseignants suggèrent de refaire un marché de Noël à l'école, qui serait une belle activité pour les enfants pour la création, l'organisation et l'investissement de ce projet festif. On peut y développer plusieurs compétences entrepreneuriales. Le service de garde sera invité à participer à l'événement.

CE 24-25-07

Approuvée par Mr Bruno Després secondé par Mr Guillaume Bilodeau.

4. Informations

4.1 Normes et modalités 2024-2025

Mme Véronique Pigeon-Hallée enseignante au préscolaire et Mme Isabelle Baron enseignante en 5^e année, présentent les normes et les modalités pour les bulletins qui ont été envoyées aux membres du conseil. Elles seront envoyées aux parents de l'école avec la convocation au premier bulletin.

4.2 10^e année de l'Étoile (Activités à venir)

Mme Marie-Ève Gagnon informe que diverses activités seront organisées tout au cours de l'année pour les 10 ans de l'école. Courons pour notre cour est l'activité automnale qui a été choisie.

4.3 Suivis au dossier de l'embellissement de la cour d'école

Mme Marie-Ève Gagnon informe que l'offre du centre de service pour le tapis synthétique pour le terrain de soccer, récupéré au stade Honco, est annulée car finalement trop coûteux. La cour doit être nivelée et ensuite, une partie devra être excavée pour le terrain de soccer.

Mme Marie-Ève demande aux membres s'ils continuent à faire des campagnes pour la cour sans connaître réellement le coût, sachant qu'à ce jour le montant acquit est d'environ 60 000 \$, ou s'il est préférable de prendre une pause.

Mme Stéphanie Boucher mentionne qu'elle préfère les campagnes avec un produit (ex. : les produits d'érable).

Après discussion, les membres conviennent de prendre une pause des campagnes le temps que les spécialistes viennent procéder au nivellement de la cour et analyser les coûts d'excavation pour un terrain de soccer. Cela est prévu pour l'été 2025.

4.4 Correspondance

4.5 Mot de la direction

4.6 Mot du personnel de l'école

Mme Marie-Noëlle Têtu explique que dans l'ensemble tout se passe bien et qu'une rencontre enseignants/parents sera bientôt organisée pour les bulletins.

Puis Mme Julie Sénéchal explique l'organisation de la Ludothèque, qui est un prêt aux élèves de différents jeux de société avec des codes de couleur en fonction de leur niveau de classe.

Puis elle précise qu'il est de la responsabilité des parents de vérifier si le jeu ne contient pas de pièces manquantes avant son retour.

4.7 Mot du service de garde

Mme Karine Martineau rassure que tout va bien au service de garde pour le moment dans son fonctionnement. L'équipe est complète et qu'il y a 8 aides à la classe qui font de l'appui pédagogique.

4.8 Mot du comité de parents

M. Stéphane Hébert fait un résumé de sa rencontre au comité de parents :

Les nouveaux membres ont jusqu'au 30/11 pour faire leur formation obligatoire.

Puis, il informe qu'une inspection des modules de jeux dans toutes les écoles est prévue. En espérant un bon retour pour celle de l'école de l'Étoile, car sinon une fermeture d'accès aux modules serait obligatoire jusqu'à la mise en conformité.

5. Autre(s) sujet(s)

6. Date de la prochaine rencontre :

Le 3 décembre 2024 à 19h.

7. Levée de l'assemblée

Il est proposé par Mme Marie-Ève que la séance soit levée.

Levée de l'assemblée à 21h00.

Adoptée à l'unanimité

Président

Directrice École de l'Étoile